



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



RECTORAT



LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université

9109

N°

UCAD/DIR/AD

Dakar, le 08 NOV 2014

Lettre circulaire aux Enseignants-chercheurs et Chercheurs de l'UCAD

Messieurs,

Dans le cadre de la mise en place de son système d'information intégré, le Rectorat a déployé une plateforme de gouvernance et de gestion de la recherche permettant :

- l'accès aux répertoires des chercheurs et à leurs publications, aux informations concernant les unités de recherche et les écoles doctorales ;
- la dématérialisation des demandes de voyage d'études.

Ainsi toute demande de voyage d'études devra être enregistrée dans ce nouveau dispositif pour être traitée.

La connexion à cette plateforme nécessitant l'utilisation du compte e-mail institutionnel (ucad.edu.sn), je vous demande de bien vouloir activer votre compte en suivant le guide détaillé sur le lien suivant : <http://www.ucad.sn/activationmail>. Cette activation doit se faire dans les meilleurs délais car l'appel à candidature pour les voyages d'études sera lancé le 20 novembre 2014.

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
Le Professeur
Ibrahima THIOUB
